

24.02.2022 - 09:36 Uhr

## Un grand défi suite au rejet du "paquet" d'aide aux médias

Berne (ots) -

Le 13 février, le peuple suisse a rejeté le "paquet" d'aide aux médias. Ce "non" représente un grand défi pour le Conseil suisse de la presse. Le Conseil de la presse est un organe d'autocontrôle des médias suisses et un lieu de réflexion éthique. En principe le Conseil de la presse est porté par la branche, mais ces moyens sont limités. Grâce au "paquet" d'aide aux médias, le Conseil de la presse aurait obtenu un soutien financier important de la part de la Confédération. Sans ce soutien, il ne sera plus guère possible au Conseil de la presse de proposer ses services gratuits dans la même mesure qu'auparavant.

Chacune et chacun peut saisir le Conseil de la presse, s'il pense qu'une contribution journalistique a violé [le code déontologique des journalistes](#). Au cours de ces dernières années, le nombre de plaintes déposées a plus que doublé. Ce qui montre que le travail du Conseil de la presse répond à un fort besoin et qu'on le juge important.

Le Conseil de fondation, responsable de financer le Conseil de la presse, doit maintenant définir des mesures pour l'avenir. D'une part il s'agit de clarifier quels services le Conseil de la presse pourra encore offrir au vu de sa situation financière présente; d'autre part il convient de s'assurer des moyens supplémentaires, pour que le Conseil de la presse garde sa capacité d'agir pour aborder des nouveaux thèmes et faire face aux défis à venir. Le Conseil de la presse informera prochainement sur les mesures qu'il aura prises.

Contact:

Schweizer Presserat  
Conseil suisse de la presse  
Consiglio svizzero della stampa  
Ursina Wey  
Geschäftsführerin/Directrice  
Rechtsanwältin  
Münzgraben 6  
3011 Bern  
+41 (0)33 823 12 62  
info@presserat.ch  
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100885527> abgerufen werden.